



Vendredi 13 mai 2016

Communiqué

Le déni de démocratie que constitue le recours au 49-3 pour imposer la loi travail refusée par plus de 70 % des français constitue une nouvelle illustration de l'autoritarisme du gouvernement Valls, après ce qui s'est passé sur le collège.

Alors que jeunes, salariés, chômeurs et retraités sont mobilisés depuis plus de deux mois pour exiger le retrait d'une loi qui constitue une attaque inégalée contre le code du travail, les droits et le respect des qualifications, le gouvernement répond par le mépris, le refus du débat.

Cette situation de blocage à tous les niveaux ne peut plus durer ; les personnels qui combattent avec l'intersyndicale second degré une réforme du collège renvoyant au local une grande partie des choix, aggravant les inégalités, n'ont toujours reçu aucune réponse de la part de la Ministre alors que la rentrée se prépare.

Le gouvernement doit tenir compte du contexte actuel de mobilisation. Plusieurs secteurs professionnels développent des actions, des grèves (cheminots, routiers, énergie, chimie...) ; l'amplification des mobilisations sera décisive pour contraindre le gouvernement à bouger.

C'est pourquoi l'intersyndicale (SNES-FSU, SNEP, SNUEP, SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDPEP-FO, CGT, CGT Enseignement privé, SNCL-FAEN, SIES-FAEN, SUNDEP-Solidaires et SUD Education) appelle les collègues à rejoindre les grèves et initiatives prises au plan interprofessionnel par les organisations syndicales, à prendre des heures d'informations syndicales, à se réunir en assemblées générales dans les établissements pour débattre des modalités d'action pour obtenir satisfaction.

Elle les appelle à tenir des conférences de presse locales, illustrant la réalité de la réforme et de la résistance des collègues.

Le gouvernement doit l'entendre : la profession ne désarme pas, la réforme ne doit pas être mise en œuvre. Dans le cas où les discussions ne s'ouvriraient pas, le combat se poursuivra d'ici la fin de l'année et à la rentrée.